

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, mercredi 21 mai 2021 à 19 h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (12)	Dominique Chaudey, Claude Bindit, Ghislain Chouet, Jérôme Hervé, Jérôme Mourot, Jean Luc Pairis, Christophe Schoenfelder, Patricia Alexanian (secrétaire), Fabienne Drezet, Josette Richard, Aline Richard, Marylène Thyri
Absents excusés (3)	Bruno Jamet (procuration à Jean Luc Pairis), Jérôme Pernot, Mélanie Pointurier

Le 21 mai 2021, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique CHAUDEY, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire.

Emargement de la feuille de présence.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approver le compte rendu du Conseil Municipal tenu le 07 avril 2021. Le conseil approuve à l'unanimité.

1) Délibération sur l'adhésion à la convention de médecine préventive du CDG 70

Les agents sont gérés par le centre de gestion, le conseil doit réévaluer la convention de médecine préventive (suivi de l'agent, visite médicale)

Le prix de la convention s'élève à 0,3 % de la masse salariale et prendra fin en décembre 2023

Il est procédé au vote :

Exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

2) Délibération concernant le renouvellement de la mission assistance informatique Ingénierie 70

Cette licence informatique est fournie par le Département, son renouvellement est indispensable.

Pour une commune de 501 à 750 habitants :

Cotisation : 0,10 € / habitant

Prestations d'assistance : 990 € HT

Il est procédé au vote :

Exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

3) Débat sur le PLUi économique et habitat

Le Conseil Municipal a débattu notamment sur l'aspect économique et agricole.

Débat très fructueux

Sur l'aspect habitat, le conseil a étudié la proposition du cabinet Delplanque qui est d'amputer 0,8 ha de la zone AU du PLUi.

Mairie

4) Expérimentation de la suppression de l'éclairage public

Débat autour de l'expérimentation de la suppression de l'éclairage public concernant la pollution lumineuse et l'économie d'énergie.

Ce projet pourra éventuellement voir le jour en respectant des procédures et après avoir été abordé en réunion publique afin de prendre en compte les sollicitations de chacun.

Tout le conseil exprime un accord de principe, acte l'idée de fermer l'éclairage la nuit mais doit encore affiner le point d'une modulation des horaires possible ou non entre l'été et l'hiver.

Lors de la réparation de l'éclairage rue des Jonquilles et Rue du Muguet, les anciens candélabres seront remplacés par des nouveaux en LED.

5) Délibération sur la convention Conseil en énergie partagées

Monsieur le Maire présente une convention qui a pour but de réaliser un bilan global sur les différentes énergies partagées ('éclairage public, le véhicule communal...')

Le SIED 70 propose cette convention pour un montant total de 250€ pour 3 ans.

Il est procédé au vote :

Exprimés : 13 Pour : 13 Contre 0 Abstentions : 0

6) Questions diverses

Une réunion a eu lieu avec l'UT 70 dans le but d'une réflexion sur la sécurisation de l'entrée d'Echenans coté Héricourt.

Information

Installation de la 2^{ème} pompe de relevage rue du Levant.

Motion

Monsieur le Maire, propose de rédiger une motion exprimant la décision du Conseil Municipal de dénoncer la sentence prise par le Conseil d'Etat à l'encontre de l'Entreprise Maillard concernant l'arrêt d'exploitation de la carrière de Semondans.

Dans cette motion, Monsieur le Maire demande à ce que l'Entreprise Maillard continue à exploiter la carrière de Semondans de plus, elle a pour but d'apporter à l'entreprise Maillard tout le soutien du Conseil Municipal et sera envoyée aux Préfectures de la Haute Saône et du Doubs.

Fin de la séance 23 h